

SPORTIVE SENIORS

Réunion 23 avril 2024

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX l'arrêté municipal est prolongé jusqu'à fin de saison.

Bettant Js : terrain indisponible du 4 mars à fin juin.

Grièges Pt Veyle As : arrêté municipal mairie de PONT de VEYLE du 4 avril au 30 avril.

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX prorogé jusqu'au 28 avril.

* * * * *

Courriers reçus :

Grièges Pt Veyle As : rencontre D4 poule D du 28 avril au stade municipal de GRIEGES.

Ain Sud : demande de modification horaire rencontre D5 poule D du samedi 4 mai.

Grièges Pt Veyle As : accord pour rencontre D5 poule D du 4 mai à 18h30.

Feillens Us : rencontre D2 poule A le 28 avril à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Feillens Us : rencontre D2 poule A le 12 mai à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Dombes Bresse Fc : rencontre D2 poule B le 26 mai à 15h00 (demande « Footclubs » homologuée).

Oyonnax Pvfrc : demande de modification date rencontre D2 poule A du dimanche 28 avril.

Thoissey Esvs : refus pour rencontre D2 poule A le samedi 27 avril.

Valserhône Foot : demande de modification rencontres D1 et D3 poule B.

Foissiat Etrez Es : refus pour modification rencontre D1 du 27 avril et D3 du 28 avril.

Veyle Saône Fc : demande modification horaire rencontre D4 poule D du 27 avril.

Replonges Us : accord pour rencontre D4 poule D du 27 avril à 18h00.

Veyle Saône Fc : rencontres D3 poule C du 28 avril au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.

Veyle Saône Fc : rencontres D2 poule B du 28 avril au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.

Lagnieu Cs : rencontre D4 poule B du 28 avril à 13h00 (rencontre D3 à 15h00).

Mas Rillier Fc : rencontre D5 poule F du 28 avril à 13h00 arbitre Zz (rencontre D3 à 15h00).

Bresse Foot01 : rencontre D5 poule G du 28 avril au stade de l'Arquebuse à PONT de VAUX (arb. Zz).

OI. Buyatin : souhait pour prochaine saison : nous étudierons votre demande en fin de saison.

Attention : des rencontres en retard ont été reprogrammées pour le 8 mai.

Attention : vos demandes de modification de rencontre doivent parvenir au district avant le lundi minuit qui précède la rencontre, cette demande doit être validée par les 2 clubs, avec copie aux officiels désignés.

Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure selon les jours et horaires définis au calendrier en début de saison.

Montées et descentes seniors

D1	12	12	12	12	12	12
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-2	-2	-3	-3	-4	-5
TOTAL	12	12	12	12	12	12

D2	24	24	24	24	24	24
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	2	2	3	3	4	5
Montent de D3	6	6	6	5	4	4
Descendent en D3	-4	-5	-6	-6	-6	-7
TOTAL	24	24	24	24	24	24

D3	36	36	36	36	36	36
Montent en D2	-6	-6	-6	-5	-4	-4
Descendent de D2	4	5	6	6	6	7
Montent de D4	8	8	8	8	8	8
Descendent en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36

D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Descendent de D3	6	7	8	9	10	11
Montent de D5	8	8	8	8	8	8
Descendent en D5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	48	48	48	48	48	48

D5 - 1ER NIVEAU	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	8	8	8	8	8	8
Descendent de D4	6	7	8	9	10	11
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Tous les cas non prévus par ce tableau seront décidés en début de championnat par le Comité de Direction du District sur proposition de la Commission Sportive du District.

En fin de saison, une descente administrative notifiée par les règlements ne remplace en aucun cas une descente sportive.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent